

26 entrepreneurs belges font entendre leur voix au Parlement européen

Le 14 novembre, une délégation belge de 26 entrepreneurs a été réunie par les différentes Chambres de Commerce sous l'égide de la Fédération des Chambres de Commerce belges pour participer à la 6e édition de l'événement du Parlement européen des entreprises organisé par Eurochambres au Parlement européen.



26 entrepreneurs belges ont participé à la sixième édition du Parlement européen des entreprises, la plus grande initiative européenne de démocratie directe. Avec environ 700 chefs d'entreprise d'autres États membres européens, ils ont rempli l'hémicycle européen pour débattre avec des représentants de la Commission européenne et du Parlement européen et voter sur des questions cruciales pour le monde des affaires européen. L'accent cette année était mis sur un meilleur accès aux talents, un accès abordable et assuré à une énergie durable dans le cadre d'une politique industrielle, le renforcement du marché intérieur européen et une politique commerciale de l'UE ouvrant les marchés internationaux aux biens, services, investissements et marchés publics européens, tout en éliminant les obstacles commerciaux injustifiés dans les pays tiers

Points cruciaux

Cet événement vise à rapprocher l'Europe et le processus décisionnel européen des entreprises. Des initiatives récentes telles que le Green Deal, la directive sur les lanceurs d'alerte ou la directive sur la diligence raisonnable montrent clairement l'impact considérable de l'Europe sur les citoyens et les entreprises des États membres. Trop souvent, les entreprises ne sont confrontées à la législation européenne que lorsque la directive européenne est transposée en droit national. À ce stade, il est trop tard pour agir. Il est alors seulement possible de veiller à ce que le législateur belge n'ajoute pas de règles supplémentaires lors du processus de transposition, ce qui pourrait mettre les entreprises belges dans une position défavorable par rapport aux entreprises d'autres États membres européens qui transposent la directive un à un

"Si nous voulons réellement avoir un impact sur la réglementation, nous devons faire connaître nos intérêts beaucoup plus tôt, dans le processus décisionnel européen", déclare Wouter Van Gulck, directeur général de la Fédération des Chambres de Commerce belges. "C'est pourquoi l'initiative du European Parliament of

Enterprises est importante, car elle offre aux entreprises un forum pour donner aux décideurs un retour d'information direct du terrain sur la manière dont la politique de l'UE influence les entreprises."

Principaux points de vote

Au total, les entrepreneurs ont voté sur 16 questions qui leur ont été posées. Le fil rouge tout au long des débats et du vote était que la compétitivité des entreprises européennes est sérieusement mise à mal en raison de la guerre en Ukraine, des tensions géopolitiques, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des coûts de l'énergie plus élevés et des politiques industrielles agressives dans d'autres pays.

- 88 % des répondants affirment qu'il est plus difficile qu'il y a cinq ans de recruter du personnel possédant les compétences requises.
- 87 % des répondants pensent que les objectifs ambitieux du Green Deal européen entraîneront un durcissement des conditions concurrentielles pour les entreprises de l'UE sur le marché mondial.
- 97 % des répondants estiment que les tensions géopolitiques ont une incidence négative sur le fonctionnement de leurs chaînes d'approvisionnement.
- 93 % des répondants estiment que le marché unique n'est PAS suffisamment intégré pour permettre à leur entreprise d'opérer et d'être compétitive en toute liberté.

La délégation belge a été réunie par les différentes chambres de commerce sous l'égide de la Fédération des Chambres de Commerce belges. Les entrepreneurs représentaient à la fois des grandes et des petites entreprises, de nombreux secteurs et de tous les coins du pays.

Les entreprises participantes: DHL GLOBAL FORWARDING BELGIUM, ARCHITEAM, Gantrex Group, NV BEKAERT SA, FIB Belgium s.a., Fibiz Partners BV, Electro Corbeels nv, NV. IJsfabriek Stroombeek, VEDEFAR, BEST ADVOCATEN, De Zutter, Premed, Daikin Europe N.V., UCLL University of Applied Sciences, FCM Travel, Sioen Industries NV, BWT BELGIUM S.A./N.V., SBM Insurance, TMS nv., EME nv, ING BELGIUM, Carconnex nv, Savimetal AG

Contact: Wouter Van Gulck, Directeur générale de la Fédération Chambres de Commerce belges
M: +32 (0)499 59 39 77 | **E:** wvangulck@belgianchambers.be | www.belgischekamers.be

La Fédération des Chambres de Commerce belges est la coupole de 13 Chambres de Commerce en Belgique et 37 Chambres de commerce belgo-luxembourgeoises à l'étranger.